

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
MTI@SHS

Méthodologie et Technologies de l'Information appliquées aux Sciences de l'Homme et de la Société
Équipe de Recherche Technologique de l'UMR CNRS 6049 TheMA

Les "nouvelles" technologies de l'information constituent à présent un *argument* incontournable de tout projet culturel novateur.

Depuis longtemps, les musées utilisent les reproductions d'œuvres, les catalogues et les guides pour faire connaître l'intérêt de leur collection et de leurs expositions, pour les valoriser et pour attirer des visiteurs. Ils offrent ainsi la possibilité de préparer une visite, d'agrémenter sur place la visite et de la compléter, puis de l'approfondir ensuite. Internet, qui est un mass média, valorisera auprès d'un très large public, le musée, ses expositions et son réseau. Un public plus large que les visiteurs, un public lointain notamment, profitera de façon permanente, sans contrainte de temps et de distance, d'une information sur la richesse des collections du musée et de son réseau, d'une actualité de leur activité et d'un accès à leurs ressources, qui constitueront ensemble un puissant facteur de visibilité, d'intérêt et d'attraction.

La numérisation, vecteur du développement de l'économie numérique, a généralement quatre conséquences que nous devons prendre en compte dans le projet.

- 1) La numérisation a d'abord pour effet de *valoriser les originaux*. Une politique de conservation doit donc être envisagée. Elle concerne un réseau de lieux de conservation. En effet, la numérisation concerne en partie des originaux dispersés dans différentes collections. L'autre partie sera constituée de legs. Le musée ne pourra pas assurer entièrement la conservation de cet ensemble qui sera caractérisé par sa diversité, donc de la diversité des techniques de conservation. Il sera utile de faire appel à un réseau de lieux appropriés de conservation.
- 2) Il faut également prévoir la conservation des documents numérisés. Les supports numériques ont une durée de vie importante, mais ils se dégradent lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une attention appropriée. Les documents numériques sont surtout victimes d'une *obsolescence* rapide qui résulte du progrès vertigineux de l'informatique. Les documents numériques, qui n'ont pas de matérialité, sont lus avec un matériel approprié, à l'aide de logiciels adéquats, capables de décrypter les formats d'archivage de ces documents. Le progrès des technologies numériques rend très rapidement inutilisables les matériels informatiques, les supports et les logiciels, indépendamment de leur longévité technique. Il modifie constamment les formats d'archivage. Il est indispensable d'assurer une maintenance spécifique pour *actualiser* régulièrement les documents numériques en fonction de l'évolution des matériels, des supports, des logiciels et des formats. Le "fonds numérique" sera probablement le fonds principal du futur centre. Sa conservation constitue une tâche indispensable.
- 3) Comme pour les œuvres originales, il ne suffit pas de conserver les documents numériques. Il faut les rendre *accessibles* au plus grand nombre, ce qui implique des contraintes techniques, économiques et juridiques. Cela suppose notamment dans le cas présent, la production de services diversifiés d'édition en ligne. Le futur centre doit développer, parallèlement aux publications classiques, des services alternatifs (sur le plan économique notamment) d'édition numériques, qui sont ouverts au plus grand nombre en raison du caractère de mass média d'Internet, et qui savent également s'adapter à la diversité des publics.
- 4) Le concept de *qualité de l'information* désigne actuellement en matière de numérisation, non seulement une excellente reproduction des originaux, mais encore un traitement graphique indispensable à la bonne lisibilité des documents numériques, la documentation et l'expertise approfondies des œuvres numérisées, une garantie juridique, plus un effort d'accessibilité en direction des différentes catégories de publics. La diversité des fonctions impliquées implique un réseau de compétences. Certaines sont déjà revendiquées par le réseau associatif qui attend une reconnaissance de son investissement militant et précurseur. L'expérience d'institutions dont la

moindre implication ne doit pas faire oublier la qualité des interventions devra les compléter, ainsi que des prestations professionnelles spécialisées qui se développeront avec l'économie numérique.

Les technologies de l'information et de la communication constituent un *enjeu* majeur du projet en raison :

- de l'impératif de toucher un public important et de l'impliquer dans un dialogue interactif ;
- de la spécificité de la collection du futur musée, qui ne sera pas constituée d'œuvres au sens classique du terme, mais de ressources de types et de formes extrêmement diversifiées, dispersées dans des lieux appropriés de conservation
- de l'importance prévisible du fonds numérique
- et de la nécessité de mobiliser un réseau important de partenaires et autour d'outils collaboratifs conviviaux et efficaces.

Le futur centre peut ainsi devenir une *référence* de l'économie numérique dans le secteur culturel.

Jean-Jacques Girardot

Centre MTI@SHS, UMR 6049 du CNRS, Université de Franche-Comté

Expert scientifique de l'ADRI (systèmes d'information et édition numérique).